

CHAUSSENAC

**La Commune et les Associations vous présentent
leurs manifestations et animations
du mois de mars 2023**

Mercredi 1er mars

**Ouverture du bar -restaurant – épicerie – pizzeria chez "Tiot'Bin"
du mardi au dimanche de 7h30 à 22h Fermé le lundi
Tél : 04 71 69 61 03**

Vendredi 3 mars

La mairie sera fermée

Dimanche 5 mars



Bonne fête à toutes les grands mères

Dimanche 5 mars

**La mairie organise un pot de départ pour monsieur Guy SEILLIER
à 11 h à la salle des fêtes.
Toute la population est invitée.**

Dimanche 5 mars

***L'USC reçoit Vallée de l'Authre
Stade de la Croix du Buis à 15H00***

Dimanche 13 mars

Match de coupe

Samedi 18 mars

la poste sera fermée

Samedi 18 mars

**L'USC se déplace à LAROQUEBROU
à 20h**

Lundi 20 mars

Arrivée du printemps !

**Changement d'heure dans la nuit du 25 au 26 mars : on avance nos
pendules d'une heure**

Dimanche 26 mars

Match de coupe

Lundi 27 mars

**Ramassage de ferrailles et encombrants
S'inscrire à la mairie jusqu'au vendredi 24 mars au 04 71 69 02 01**

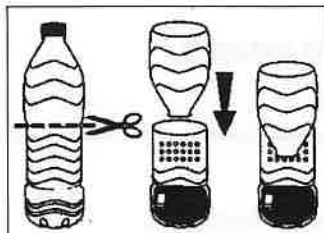
INFOS MAIRIE

Afin d'enrichir la rubrique état-civil dans notre prochain bulletin municipal, nous vous rappelons de ne pas hésiter à nous signaler une naissance, un mariage ou un décès vous touchant ou concernant un actuel ou ancien habitant de Chaussenac et que vous souhaiteriez voir figurer dans cette rubrique

Lutter contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique cause de réels problèmes sur l'environnement, la biodiversité et auprès des apiculteurs car son régime alimentaire se compose majoritairement des abeilles domestiques. Il est dangereux également pour d'autres pollinisateurs et pour l'homme : il peut attaquer si malheureusement l'on passe trop près d'un nid.

C'est pourquoi, il est important qu'un nombre important de personnes participe à la lutte contre ce frelon en fabricant des pièges simples qui peuvent être réalisés à partir d'une bouteille plastique vide.



Percez des petits orifices afin de laisser s'échapper les petits insectes non ciblés.

Au fond de la bouteille, versez :

- un verre de bière brune,
- un verre de vin blanc (de l'alcool est nécessaire pour éloigner les abeilles)
- un peu de sirop de cassis ou de liqueur.

Placez les pièges entre 0,50 m et 1,50 m de hauteur au soleil le matin.

La réalisation de plusieurs pièges augmente les chances de capture.

Un premier piégeage au début du printemps (lorsque la douceur des températures s'installe) est nécessaire afin de piéger les femelles fondatrices qui, après hivernage, émergent au printemps afin de fonder un nouveau nid.